



Conseil national
de l'information statistique

COMITÉ DU LABEL
DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Montrouge, le 17 avril 2025
N°2025_9061_DG75-L002

AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête nationale 2025 de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires

Service producteur : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de recherche

Opportunité : avis favorable émis le 26 septembre 2023 par la Commission « Services publics et services aux publics »

Réunion du Comité du label du 6 mars 2025 (commission « Ménages »).

Commission	Ménages
Type d'avis	Avis de conformité
Label d'intérêt général et de qualité statistique	Oui
Caractère obligatoire	Non
Période de validité	2025
Publication JO	Oui
Périodicité	Ponctuelle

Descriptif de l'opération

L'enquête nationale 2025 de climat scolaire et de vécu professionnel a pour objectif de constituer une source de résultats statistiques pertinents pour la connaissance et le suivi de la qualité de vie au travail en milieu scolaire.

Elle a été conçue pour se substituer aux dispositifs antérieurs qui abordaient séparément les différentes dimensions incluses dans cet objet d'étude. À partir de 2025, avec une périodicité de deux ans, chaque édition de l'enquête interrogera les personnels sur leur expérience professionnelle, à travers des questions portant sur la qualité de leurs rapports sociaux au travail, l'adéquation des moyens à leur disposition pour exercer leurs missions, la satisfaction à l'égard de leur niveau de rémunération et de leurs perspectives de carrière, le ressenti vis-à-vis du temps et de la charge de travail, leur santé, ainsi que les faits de violence éventuellement subis dans le cadre de leurs fonctions. Deux volets de questions d'approfondissement seront posés en alternance, c'est-à-dire

avec une périodicité de quatre ans, d'une part pour compléter le diagnostic sur les conditions de travail, et d'autre part pour documenter le contexte de survenue des atteintes (fréquence, lieux, profils des auteurs et conséquences).

L'interrogation des personnels complète les données issues du recueil des déclarations des élèves (assuré par les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation auprès des élèves) et du recueil des faits déclarés aux chefs d'établissement et aux inspecteurs de circonscription (assuré par le Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire – SIVIS).

L'enquête de 2025 s'inscrit dans la continuité des enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation menées auprès des personnels du second degré en 2019 et 2024, et du premier degré en 2022, et contribue, comme ces éditions passées, à l'éclairage statistique des phénomènes de violence et d'insécurité à l'école.

Le champ de l'enquête couvre les personnels qui exercent leurs fonctions dans les écoles et les établissements scolaires publics et privés sous contrat en France : enseignants, personnels d'encadrement, d'administration, d'éducation, de vie scolaire et personnels sociaux et de santé. L'échantillon est conçu pour fournir des résultats représentatifs par catégorie professionnelle et par type d'établissement, tout en limitant la sollicitation des répondants.

La passation de l'enquête se fait en auto-administration. Les personnels tirés au sort reçoivent, par courrier postal et par courriel, une invitation à répondre au questionnaire en ligne accompagnée des modalités d'accès sécurisé.

Les résultats seront diffusés dans des notes d'information et dans les publications annuelles de la Depp. Les données pourront également alimenter d'autres projets d'études en dehors des ouvrages et collections de la Depp. Les enquêtes nationales de climat scolaire auprès des élèves et des personnels sont également utilisées pour le pilotage local, comme références pour les enquêtes locales de climat scolaire et de victimation par exemple. Enfin, les données sont mises à disposition des chercheurs via le réseau Quetelet-Progedo.

~~~

***Le Comité du label de la statistique publique émet les recommandations ou observations suivantes :***

#### **Remarques générales**

- Le Comité prend acte de la refonte globale du dispositif d'enquêtes auprès des personnels des écoles et établissements scolaires sur le climat scolaire et les conditions de travail, entreprise par le service. Il salue la qualité des réflexions menées dans le cadre de la conception de cette nouvelle architecture, qui s'inscrit dans la continuité des recommandations émises lors des précédents examens des enquêtes sur le climat scolaire et la victimation des personnels du premier et du second degré. Le Comité relève que le service a entrepris une refonte approfondie, revisitant l'articulation entre les collectes relatives aux différents thèmes, ainsi que leur périodicité, leur champ et les échantillons associés.

Il note favorablement le nouveau dispositif harmonisé, désormais structuré autour d'une enquête unique, commune à l'ensemble des personnels des écoles et établissements scolaires, comportant un questionnaire socle biennal et deux volets alternants (conditions de travail / atteintes). Le Comité considère que le choix d'une enquête biennale est pertinent, en raison de la stabilité temporelle des indicateurs, qu'il permettra d'alléger la charge de collecte pour les personnels et qu'il offrira au service davantage de temps pour l'analyse et la valorisation des résultats.

- Le Comité souligne que la richesse du système d'information du service statistique public permet de croiser certains résultats de l'enquête avec ceux d'autres sources portant sur des thématiques similaires, telles que les enquêtes Conditions de Travail et Risques Psychosociaux (CT-RPS) ou Vécu et Ressenti en matière de Sécurité (VRS). Il note également que les écarts entre enquêtes peuvent en partie s'expliquer par les différences de protocole, de champ, de libellés ou de modalités des questions, qui sont dûment justifiées par le service. Toutefois, le Comité estime que la documentation de ces écarts sur un ensemble de questions pertinentes, sur la population générale ou sur un champ commun, permettrait de mieux éclairer la cohérence des résultats avec ceux des autres enquêtes, et le cas échéant d'apprécier d'éventuels biais. Il invite donc le service à entreprendre des travaux dans cette direction et souhaite être informé des résultats, qui pourront également être intégrés dans les métadonnées associées à l'enquête.
- Dans la perspective d'une extension du champ de l'enquête, évoquée ci-après, le Comité invite le service à élargir sa concertation en direction des branches professionnelles et en invitant notamment des représentants de la CFDT.

## Méthodologie

- Le Comité salue positivement les différentes extensions du champ, qui concourent à une couverture de l'ensemble des personnels de la communauté éducative. Cette extension sera effective lors de la prochaine collecte pour les personnels multi-affectés et les enseignants remplaçants. Le Comité encourage, pour des collectes ultérieures, le projet du service d'intégrer dans le dispositif les personnels non rémunérés par le ministère de l'Éducation nationale travaillant dans les écoles et établissements . Il note que ces derniers pourraient être échantillonnés via la Base Tous Salariés de l'Insee, ou via d'autres stratégies complémentaires à identifier. Il attire également l'attention du service sur l'importance symbolique que pourrait revêtir une intégration dans le périmètre de la collecte des personnels qui ne sont pas en contact direct avec les élèves<sup>1</sup>.
- Le Comité note que le service envisage des ajustements de son dispositif afin de permettre des approfondissements thématiques ou l'étude de certaines populations, en considérant trois pistes non exclusives : la constitution de sur-échantillons (par exemple de personnels avec une reconnaissance administrative de handicap), l'ajout de modules spécifiques aperiodiques, et la réalisation de post-enquêtes. Concernant les modules thématiques ou les post-enquêtes, le Comité suggère, sous réserve de concertation et d'articulation avec les autres sources de la statistique publique, les thématiques portant sur la conciliation famille-travail des personnels enseignants ou la description de la relation entre les parents et l'école. Afin de bénéficier de leur expérience, le Comité invite le service à se rapprocher des équipes en charge des enquêtes Familles 2025, auprès des personnes fréquentant des services d'aide (Sans Domicile) ou nationale logement, qui ont récemment mis en place des post-enquêtes dans le cadre de la doctrine définie dans une note disponible sur le site du Comité<sup>2</sup>.
- Le Comité invite le service à mettre en place un calage spécifique pour les personnels multi-affectés ou en secteur de remplacement, en considérant comme variables de calage les caractéristiques de l'établissement principal d'affectation et/ou le nombre d'établissements d'affectation.
- Le Comité invite le service à réfléchir à l'intégration de variables individuelles dans la procédure d'échantillonnage (comme le statut des personnels), notamment dans le cadre de sa réflexion générale sur les modalités de sélection et de coordination des échantillons des différentes enquêtes dont il a la responsabilité. À cet égard, le Comité note avec intérêt que les travaux afférents feront l'objet d'une présentation lors des prochaines Journées de Méthodologie Statistique.

<sup>1</sup> Tels que les agents d'entretien, les personnels techniques, les agents responsables de la restauration.

<sup>2</sup> Note sur le statut des post-enquêtes et des conditions de réalisation et d'information demandées par le Comité du label de la statistique publique

## Protocole

- Le Comité souligne les efforts du service pour augmenter et consolider le taux de réponse. Il considère que l'appui des organisations syndicales, qui relaieront la communication autour de l'enquête, la diversité des canaux d'information des enquêtés via des lettres-avis ou des courriers de relance, concourent positivement à la réalisation de cet objectif. Il constate néanmoins que les premiers éléments du test laissent entrevoir, à ce jour, une participation encore faible se situant environ à 30 %. Il rappelle que l'évolution du taux de réponse sera un des enjeux permettant d'attester de la qualité et la fiabilité du nouveau dispositif. En séance, les échanges ont conduit à identifier quelques pistes complémentaires susceptibles de contribuer à accroître la participation. Le service est invité à tester, éventuellement sur des sous-échantillons, ces suggestions afin d'en tirer un bilan pour la prochaine collecte. Ont été évoqués, notamment :
  - l'agencement temporel des lettres-avis et des courriels, qui donne actuellement la primauté aux courriels ;
  - l'intérêt d'un rythme plus soutenu des relances, notamment en début de collecte, alors que ces dernières sont actuellement réparties de manière uniforme sur la période de collecte ;
  - la personnalisation des lettres-avis selon la catégorie de personnel ou la civilité (sous réserve de collecte du genre) ;
  - l'utilité d'un retour auprès des enquêtés, mis en œuvre pour la première fois, sur les principaux résultats de l'enquête et ceux des tests qui vont être réalisés sur les lettres-avis et les dépliants ;
  - l'utilité d'une collecte multi-mode séquentielle, intégrant une intermédiation téléphonique.
- Le Comité attire l'attention du service sur la particularité du mois de mai 2025, en termes de jours fériés et de « ponts », qui peuvent affecter la disponibilité des enquêtés et l'efficacité des procédures de contact.

## Questionnaire

- Le Comité salue la qualité de rédaction et d'organisation du questionnaire. Il invite le service à intégrer des questions relatives à l'environnement personnel des enquêtés, en lien avec ses objectifs d'exploitation (dimension barométrique ou plus structurelle, à mettre en rapport avec les éventuels modules complémentaires notamment).
- Le Comité a formulé en séance ou lors de la préparation de l'examen du dossier quelques suggestions sur le questionnaire, transmises directement au service.

**Le Comité du label de la statistique publique émet un avis de conformité à l'enquête nationale 2025 de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, et par délégation du Président du Cnis, lui attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique.**

**Cet avis est valide pour l'année 2025.**

La Présidente du Comité du label de la  
statistique publique

Signé : Pascale BREUIL